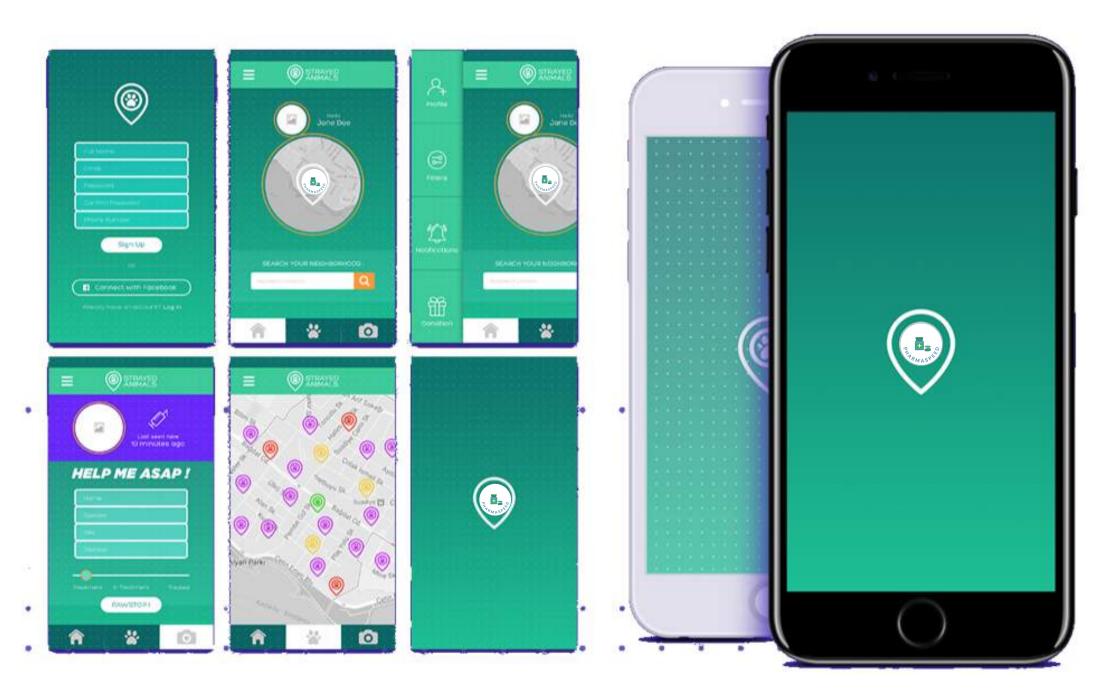
PHARMASPEED livraison de produits pharmaceutiques



- I.Présentation de l'entreprise
- II. Plan opérationnel
- III. Cadre réglementaire
- IV. Plan stratégique de compliance

1. Présentation de l'activité



Livraison de médicaments 7j/7 en fonction de la géolocalisation

- Relation entre particuliers et pharmacies
- particuliers dans l'incapacité de se déplacer
- Isoler
- Mobilité réduite

RINA

Choix du nom de domaine

https://pharmaspeed.com

Choisir un nom de domaine

- Simple à mémoriser et à écrire
- Disponible
- Pas d'atteinte aux droits d'un tiers pourrait mettre en danger la viabilité du projet

Enregistrer le nom de domaine

- ICANN (Corporation for Assigned Names and Numbers
- Dépôt de marque auprès de l'INPI

Renouvellement

 Renouvellement chaque année (redevance annuelle auprès du bureau d'enregistrement)

Où sommes-nous implentés?

Notre service est disponible :

- Toute la France
- Les petites villes
- Prochainement





2. PLAN OPÉRATIONNEL



2. Plan opérationnel - Principales activités

Développement de la plateforme

Création et développement de l'application + site web



Partenariats

Partenariats avec les pharmacies et les livreurs indépendants



Distribution

Livraison à domicile/ sur le lieu de travail des médicaments



Marketing

Création de campagnes publicitaires (publicité en ligne)



2. Plan opérationnel - Distribution

Processus de distribution

- Notifications de commande
- Acceptation de la commande
- Processus rapide et facile pour le livreur et le patient









2. Plan opérationnel - Partenaires

Partenaires livreurs

Pré-requis pour devenir livreur

- Avoir un statut entrepreneur
- Disposer d'un vélo
- Disposer d'un casier judiciaire vierge
- Téléchargement de l'appli et inscription

Rémunération des livreurs

- Rémunération de 5€ pour un rayon de 5 kms
- 1€ de plus à chaque km supplémentaire.

Partenaires pharmacies



Marketplace



Gestion des stocks en ligne



Intégration du service PharmaSpeed sur les sites web des pharmacies

2. Plan opérationnel - Marketing

 Campagnes emailing à nos clients (1/mois) Quelques conseils santé sur les pathologies les plus courantes

Une sélection d'articles sur l'actualité
 Santé



2. Plan opérationnel - Vision prospective stratégique

Evolution du marché /produits

- 54 % des Français sont intéressés par la livraison des médicaments à domicile et 62 % par l'envoi des ordonnances par Internet"
- Concurrence accrue : Des acteurs de plus en plus nombreux, notamment La Poste (Amazon demain ?)
- Partenariat avec des médecins (ordonnance digitale)

Evolutions technologiques

- Nouveau mode de livraison à prévoir dans les années à venir
- Continuer les développements de l'application (partenaires de téléconsultation)



Evolutions des investissements

- Financement des recrutements stratégiques et le marketing nécessaires pour supporter la croissance exponentielle du service et l'augmentation des concurrents
- Expansion du service dans d'autres pays en Europe.



3. CADRE RÉGLEMENTAIRE



3. Cadre réglementaire - Qualification juridique de l'activité

Entreprise établie à Paris en janvier 2022 et proposant des services de livraison de produits pharmaceutiques

Quand?

Depuis janvier 2022



Où?

Paris : Droit français + européen + normes de droit international depuis 2022



Qui?

- PME (personne morale privée)
- Pharmaciens (profession réglementée)
- Livreurs (profession classique)
- Consommateurs (vulnérables)



Quoi?

Commerce de service en ligne



3. Cadre réglementaire - Développement de la plateforme

L'article L. 111-7 du Code de la consommation

Directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil

RGPD

Les conditions générales d'utilisation du service d'intermédiation

La sécurité des paiements, l'authentification sûre et la réduction des risques de fraude Les moyens d'identification, les règles sur les etransactions, le cadre des edocuments La collecte, la conservation, la modification, la consultation, la diffusion, l'effacement ou la destruction. etc.









3. Cadre réglementaire - Partenariats

Les livreurs : travailleurs indépendants

Art. L8221-6-1 du Code du Travail :

"Est présumé travailleur indépendant celui dont les conditions de travail sont définies exclusivement par lui-même ou par le contrat les définissant avec son donneur d'ordre."



Les pharmaciens : professions libérales réglementées

Loi 2012-387: "Les professions libérales groupent les personnes exerçant à titre habituel, de manière indépendante et sous leur responsabilité, une activité de nature généralement civile ayant pour objet d'assurer, dans l'intérêt du client ou du public, des prestations principalement intellectuelles, techniques ou de soins..."



3. Cadre réglementaire - Distribution

Code de la Santé publique :

Art. L5125-25 : Commande remise qu'en <u>paquet</u> scellé portant le nom et l'adresse du client

Art. R5125-47: Paquet scellé = <u>paquet opaque</u> au nom d'un seul patient dont la fermeture est telle que le destinataire puisse s'assurer qu'il n'a pas pu être ouvert par un tiers



Art. R5125-48: Le pharmacien veille à ce que les conditions de transport soient compatibles avec la <u>bonne</u> conservation des <u>médicaments</u> + à ce que toutes explications soient mises à la disposition du patient

Art. R5125-49 : Les produits ne peuvent être stockés et sont <u>livrés directement au patient</u>

Art. L5121-5: Les conditions de stockage dans lesquelles les médicaments doivent être conservés sont maintenues pendant le transport dans les limites définies par le fabricant.

Code du Commerce:

Art. L133-1: Le transporteur est garant de la perte des objets transportés, sauf cas de force majeure

3. Cadre réglementaire - Marketing

Code de la Santé publique :

- Art. L5122-6: La publicité auprès du public pour un médicament n'est admise qu'à la condition que ce médicament ne soit <u>pas soumis à prescription médicale</u>.
- Art. R. 4235-22 : Lorsque des publicités et des promotions sont autorisées, elles doivent conserver l'apparence professionnelle requise par une pharmacie pour <u>éviter que la surconsommation</u> de médicaments ne soit encouragée.

Impact des normes sur l'activité

Plateforme

- Validité du consentement du client
- Dispositifs standards tels que par pare-feu, la pseudonymisation, le cryptage
- Serveur agréé HDS (Hébergement de Données de Santé)



Distribution

• Emballages conformes + travail en flux tendu

Partenariat

 Contrat de prestation de services (livreurs) et d'un contrat-cadre (pharmaciens)

Marketing

- Publicité digitale pour médicaments sans ordonnance ou produits parapharmaceutiques
- Promouvoir les services de téléconseils faits par les pharmaciens



Développement de la plateforme

Quelques illustrations

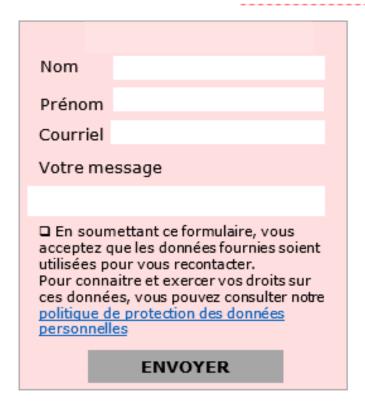




Alors que des données personnelles vont être traitées, le consentement des utilisateurs n'est pas formalisé.

L'objectif du traitement n'est pas non plus explicite.

L'exercice des droits de la personne n'est pas évoqué.





Le consentement est réqulièrement demandé avec une finalité clairement exprimée.

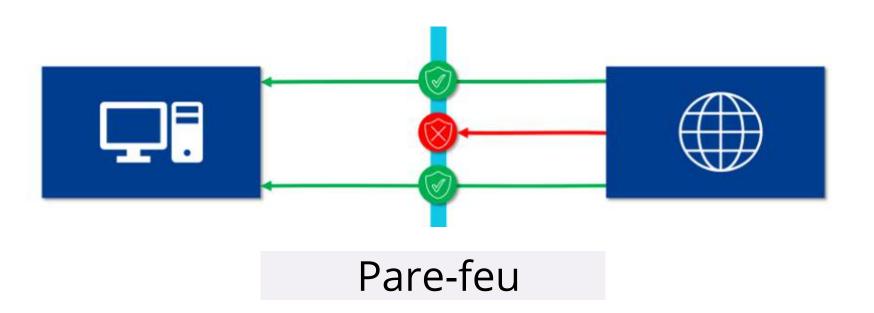
Le renvoi à une page relative à la protection des données personnelles permet de mutualiser les informations et de gagner en ergonomie.

Il est nécessaire d'exprimer les droits dès ce stade.

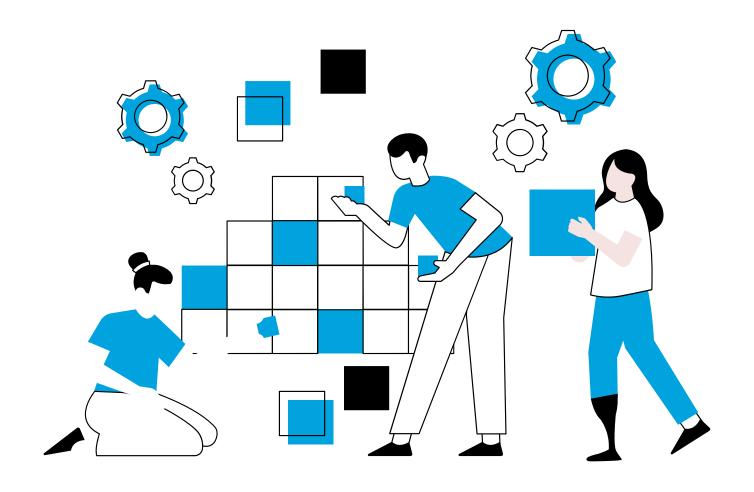
Formulaire de consentement



Hébergeur HDS



4. PLAN STRATÉGIQUE DE COMPLIANCE



Evaluation des coûts et bénéfices

Livreurs : travailleurs indépendants = Moins de frais sociaux + charges variables



Choix à nos livreurs pour leurs moyens de transport.
Service permet de se faire livrer ses médicaments en moins de 4h



Opportunités & stratégies

Pays européens ou la législation est très proche de la france

Pays ou la fiscalité est très avantageuse

Pays de proximité ou l'activité est accrue









Opportunités & stratégies



Faire participer les grands laboratoires dans notre capital









Merci de votre écoute!

